

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU JEUDI 05 JUIN 2025**

Date de convocation : 28/05/2025

Date d'affichage : 28/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq le cinq juin à 18h00, les Membres du Conseil Communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de VAL-DE-SCIE, sur convocation de Monsieur Olivier BUREAUX, Président.

**Membres présents ou représentés**

Jean-Marie Adam (1), Guy Auger (1), Josette Avenel (1), Marie-France Beaucamp (1) (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger (1), Jean-François Bloc (1), Victor Boucher (1), Françoise Boudin (1), Christian Briens (1), Olivier Bureaux (1), David Cailly (1), Thérèse Calais (1) (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Pascal Capron (1), Pascal Carpentier (1), David Chandelier (1), Christian Clet (1) (Donne procuration à Williams Delarue), Sabrina Cole (1) (Donne procuration à René Havard), Christophe Colombel (1), Jean-Luc Corniere (1), Chantal Cottureau (1), Blandine Das (1), Annick Davenet (1), Williams Delarue (1), Myriam Delaunay (1) (Donne procuration à Josette Avenel), Alain Depreaux (1), Sophie Dore (1), Fabrice Dubus (1), Jean-François Duclos (1), Henri Dupuis (1) (Donne procuration à Jacques Lagnel), Denis Fauvel (1) (Donne procuration à Guy Auger), Isabelle Fontaine (1), Charline Francois (1), Patrice Gille (1), Philippe Gosse (1), Stephane Grindel (1) (Donne procuration à Philippe Gosse), Vincent Grizard (1), Olivier Halbourg (1), Albert Hatchuel (1), René Havard (1), Monique Houssaye (1), Frédéric Jobit (1) (Donne procuration à Dominique Laplace), Jacques Lagne! (1), Dominique Laplace (1), Sylvain Lasnon (1), Guy Le Verdier (1), Christine Leclerc (1), Olivier Leconte (1) (Donne procuration à Isabelle Fontaine), Didier Ledrait (1), Philippe Lefebvre (1), Eric Lerond (1) (Donne procuration à Sophie Dore), Christophe Leroy (1) (Donne procuration à Joseph Maussion), Claudine Malvault (1), Christophe Maret (1), Stéphane Masse (1), Joseph Maussion (1), Aline Morel (1) (Donne procuration à Jean-Marie Adam), Bernard Pade (1), Gilles Paumier (1), Marc Petit (1), Daphnée Pruvost (1), Denis Quesnay (1), Mickaël Quibel (1), Alain Ratieville (1), Vincent Renoux (1), Hervé Rolland (1), Aurélie Six (1) (Donne procuration à Vincent Renoux), Christian Suronne (1), Jean-Marie Tabesse (1), Ludovic Tremblay (1), Laurette Troche (1), Pascal Vallee (1), Michel Vanderplaetsen (1), Robert Vegas (1) (Donne procuration à Gilles Paumier), Agnès Vicentini (1).

**Membre(s) arrivé(s) au cours de l'assemblée**

Marinette Raillot (1) (à 18:30, Délibération 2).

**Membre(s) parti(s) au cours de l'assemblée**

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la séance.  
Monsieur Jean-Marie ADAM est nommé secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

► **Adoption du procès-verbal de la séance du 13/05/2025.**

► **Informations du Président**

► **EAU, ASSAINISSEMENT, GEMAPI, SPANC**

- Approbation des statuts modifiés du SMAEPA de Grigneuseville-Bellencombre
- Travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable du secteur Ouest
- Mission de coordination SPS de niveau II pour les travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable du secteur Ouest
- Attribution et autorisation de signature du contrat de concession de service public d'assainissement collectif – secteur « LUNERAY-QUIBERVILLE »

► **VOIRIE, PISTE CYCLABLE, TRANSPORT SCOLAIRE, COVOITURAGE**

- Programme voirie investissement 2025

► **Informations et questions diverses**

**Adoption du Procès-Verbal de la séance du 13/05/2025 :**

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le Procès-Verbal de la séance du 13 mai 2025.

**INFORMATIONS DU PRÉSIDENT**

**Décisions du Président**

- Décision n°15-2025 : Protection du captage de BACQUEVILLE-EN-CAUX
- Décision n°16-2025 : Demande de subvention pour le projet « Restructuration des réseaux d'assainissement Basse Vallée de la Saône - Phase 7: Démolition des anciennes stations d'épurations »

**202506-01\_Approbation des statuts modifiés du SMAEPA de Grigneuseville-  
Bellencombres**

Unanimité

Date du vote : 05/06/2025 - 13h13

Mode de scrutin : Public

Votants : 74

Voix totales : 74

Non votés : 0

Voix exprimées : 74

Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	74 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	
4 - N'a pas pris part au vote	0 Voix	

Votants 15 procurations 74

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet (Donne procuration à Williams Delarue), Sabrina Cole (Donne procuration à René Havard), Christophe Colombel, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Blandine Das, Annick Davenet (Suppléant de Marie-Christine Levavasseur), Williams Delarue, Myriam Delaunay (Donne procuration à Josette Avenel), Alain Depreaux, Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis (Donne procuration à Jacques Lagnel), Denis Fauvel (Donne procuration à Guy Auger), Isabelle Fontaine, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Stephane Grindel (Donne procuration à Philippe Gosse), Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Monique Houssaye, Frédéric Jobit (Donne procuration à Dominique Laplace), Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte (Donne procuration à Isabelle Fontaine), Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Eric Lerond (Donne procuration à Sophie Dore), Christophe Leroy (Donne procuration à Joseph Maussion), Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-François Sopalski), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel (Donne procuration à Jean-Marie Adam), Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Daphnée Pruvost, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Alain Ratieville, Vincent Renoux, Hervé Rolland, Aurélie Six (Donne procuration à Vincent Renoux), Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas (Donne procuration à Gilles Paumier), Agnès Vicentini.

**Vu,**

- La délibération du SMAEPA de Grigneuseville-Bellencombres n°2025 02 C du 11 février 2025 relative au renoncement de l'exercice de la compétence travaux en assainissement non collectif, il est nécessaire de mettre en conformité les statuts de ce syndicat ;
- La délibération du SMAEPA de Grigneuseville-Bellencombres n° 2025 03 I du 27 mars 2025 approuvant la modification de ces statuts.

**Considérant** qu'à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale au maire de chacune des communes membres, le conseil municipal de chaque commune dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification envisagée. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est « réputée favorable ».

Après lecture des statuts ci-annexés (annexe 01), le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** les nouveaux statuts du SMAEPA de Grigneuseville-Bellencombres

18h30 Arrivée de Madame Marinette RAILLOT.

Date du vote : 05/06/2025 à 18h31

Mode de scrutin : Public

Votants : 75

Voix totales : 75

Voix exprimées : 75

Non votés : 0

Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	74 Voix	98,67%
2 - Contre	1 Voix	1,33%
3 - Abstention	0 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants

15 procurations

75

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Marie-France Baucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet (Donne procuration à Williams Delarue), Sabrina Cole (Donne procuration à René Havard), Christophe Colombel, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Blandine Das, Annick Davenet (Suppléant de Marie-Christine Levavasseur), Williams Delarue, Myriam Delaunay (Donne procuration à Josette Avenel), Alain Depreaux, Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis (Donne procuration à Jacques Lagnel), Denis Fauvel (Donne procuration à Guy Auger), Isabelle Fontaine, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Stéphane Grindel (Donne procuration à Philippe Gosse), Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Monique Houssaye, Frédéric Jobit (Donne procuration à Dominique Laplace), Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte (Donne procuration à Isabelle Fontaine), Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Eric Lerond (Donne procuration à Sophie Dore), Christophe Leroy (Donne procuration à Joseph Maussion), Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-François Sopalski), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel (Donne procuration à Jean-Marie Adam), Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Daphnée Pruvost, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux, Hervé Rolland, Aurélie Six (Donne procuration à Vincent Renoux), Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas (Donne procuration à Gilles Paumier), Agnès Vicentini.

Monsieur le Président expose,

Une étude de sécurisation réalisée par SOGETI INGENIERIE INFRA sur les secteurs de Longueville Est, Longueville Ouest, Longueville Sud, La Vallée de la Scie, La Vallée de la Varenne, les Grandes Ventes et sur les communes de BACQUEVILLE-EN-CAUX, BURE EN BRAY, BELMESNIL et LAMBERVILLE a été finalisée en 2016. Cette étude visait à établir un état des lieux de l'alimentation en eau potable sur le territoire et à proposer à l'ensemble des collectivités un programme de travaux de sécurisation.

La Communauté de Communes qui a repris la compétence AEP sur l'ensemble des syndicats et communes précitées (hors BURE EN BRAY et les GRANDES VENTES) engage aujourd'hui une partie des travaux prescrits dans l'étude de sécurisation sur le secteur ouest et notamment la création de liaisons entre les différents réseaux ou réservoirs. Ces travaux permettront de sécuriser les anciens secteurs, à savoir ceux de la Vallée de la Scie, de Longueville Sud, BELMESNIL, BACQUEVILLE-EN-CAUX et LAMBERVILLE.

La maîtrise d'œuvre, confiée au bureau d'études SOGETI INGENIERIE INFRA, a finalisé, en janvier 2025, le dossier de consultation des entreprises (DCE) lié au projet.

Les prestations font l'objet d'un découpage en lots définis ci-après :

- Lot n° 1 : Opération 1 – Sécurisation : Interconnexion LONGUEVILLE-SUR-SCIE / DENESTANVILLE
- Lot n° 2 : Opération 3 – Fiabilisation : Interconnexion CRIQUETOT-SUR-LONGUEVILLE / BELMESNIL
- Lot n° 3 : Opérations 5 et 6 – Sécurisation : Interconnexion LINTOT-LES-BOIS / BACQUEVILLE-EN-CAUX et BERTREVILLE-SAINT-OUEN / MANEHOUVILLE

CAD'EN, assistant à maîtrise d'ouvrage, a engagé en suivant une consultation en procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation et publicité au BOAMP :

- La publicité a été transmise le 10 janvier 2025 au Journal Officiel (BOAMP),
- Les candidats devaient transmettre leurs offres avant le 20 février 2025 à 12H00,
- Plusieurs offres ont été reçues pour chacun des lots :
  - o Lot n° 1 : 5 offres
  - o Lot n° 2 : 7 offres
  - o Lot n° 3 : 6 offres

Celles-ci ont fait l'objet d'une analyse par SOGETI INGENIERIE INFRA conformément aux critères du règlement de consultation, à savoir :

CRITERES	PONDERATION
<b>1- Valeur Technique</b>	<b>60,00%</b>
<i>Qualité du mode opératoire, de la méthodologie et des procédures d'exécution (préparation/exécution/réception), ainsi que les moyens matériels.</i>	30,00%
<i>Prise en compte des contraintes des sites et de la continuité des services.</i>	10,00%
<i>Détail des moyens humains affectés et des tâches sous-traitées le cas échéant.</i>	5,00%
<i>Qualité de la gestion de la circulation et mise en œuvre de déviations.</i>	5,00%
<i>Provenance et caractéristique des principales fournitures et produits</i>	5,00%
<i>Cohérences des moyens (humains et matériels) affectés à la réalisation du chantier avec le planning prévisionnel de réalisation des travaux. Planning prévisionnel (préparation / exécution / réception) par jour et par semaine. Note avec justification des cadences des moyens propres affectés par tâche</i>	5,00%
<b>2- Prix</b>	<b>40,00%</b>

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, Monsieur le Président a constaté le résultat de l'analyse et propose de retenir les offres économiquement plus avantageuses suivantes :

- Lot n° 1 : Offre de l'entreprise SOGEA NORD OUEST TP pour un montant de 348 553,50 € HT, soit 418 264,20 € TTC ;
- Lot n° 2 : Offre de l'entreprise RAMERY TP pour un montant de 376 465,00 € HT, soit 451 758,00 € TTC ;
- Lot n° 3 : Offre de l'entreprise RAMERY TP pour un montant de 349 992,50 € HT, soit 419 991,00 € TTC.

Vu l'expose de Monsieur le Président, le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à la majorité (1 contre) :

- **APPROUVE** la proposition de choix de Monsieur le Président, pour la consultation des entreprises pour les travaux sécurisation de l'alimentation en eau potable du secteur Ouest ;
- **DECIDE** d'attribuer le marché de travaux du Lot n° 1 (Opération 1 – Sécurisation : Interconnexion LONGUEVILLE-SUR-SCIE / DENESTANVILLE) à l'entreprise SOGEA NORD OUEST TP pour un montant total de 348 553,50 € HT, soit 418 264,20 € TTC ;
- **DECIDE** d'attribuer le marché de travaux du Lot n° 2 (Opération 3 – Fiabilisation : Interconnexion CRIQUETOT-SUR-LONGUEVILLE / BELMESNIL) à l'entreprise RAMERY TP pour un montant total de 376 465,00 € HT, soit 451 758,00 € TTC ;
- **DECIDE** d'attribuer le marché de travaux du Lot n° 3 (Opérations 5 et 6 – Sécurisation : Interconnexion LINTOT-LES-BOIS / BACQUEVILLE-EN-CAUX ET BERTREVILLE-SAINT-OUEN / MANEHOUVILLE) à l'entreprise RAMERY TP pour un montant total de 349 992,50 € HT, soit 419 991,00 € TTC ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les marchés de travaux, et toutes les pièces s'y afférant, ainsi que leurs avenants éventuels dans la limite d'une augmentation de 5 % du montant initial ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'année 2025, et des années suivantes si nécessaire ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de tout autre organisme susceptible de financer cette opération.

La présente délibération sera transmise au Contrôle de légalité en application des articles L2131-2 et L5211-3 du Code général des collectivités territoriales.

Date du vote : 05/06/2025 à 18h33

Mode de scrutin : Public

Votants : 75

Voix totales : 75

Voix exprimées : 74

Majorité simple des voix exprimées

Non votés : 0

Taux d'abstention : 1,3%

1 - Pour	74 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	1 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

Votants

15 procurations

75

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, David Carliy, Thérèse Calais (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet (Donne procuration à Williams Delarue), Sabrina Cole (Donne procuration à René Havard), Christophe Colombel, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Blandine Das, Annick Davenet (Suppléant de Marie-Christine Levavasseur), Williams Delarue, Myriam Delaunay (Donne procuration à Josette Avenel), Alain Depreaux, Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis (Donne procuration à Jacques Lagnel), Denis Fauvel (Donne procuration à Guy Auger), Isabelle Fontaine, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Stéphane Grindel (Donne procuration à Philippe Gosse), Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Monique Houssaye, Frédéric Jobit (Donne procuration à Dominique Laplace), Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte (Donne procuration à Isabelle Fontaine), Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Eric Lerond (Donne procuration à Sophie Dore), Christophe Leroy (Donne procuration à Joseph Maussion), Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-François Sopalski), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel (Donne procuration à Jean-Marie Adam), Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Daphnée Pruvost, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux, Hervé Rolland, Aurélie Six (Donne procuration à Vincent Renoux), Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas (Donne procuration à Gilles Paumier), Agnès Vicentini.

Une consultation a été lancée pour le marché de coordination SPS pour les travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable du secteur Ouest auprès de trois sociétés : APAVE, DEKRA et NORD OUEST COORDINATION. La société DEKRA n'a pas répondu.

L'offre économiquement la plus avantageuse a été retenue selon les critères pondérés suivants :

<b>Qualité de l'offre technique</b>	<b>60/100</b>
– Méthodologie proposée et adaptation au contexte de l'opération	40/100
– Qualité des équipes appelées à intervenir	20/100
<b>Prix</b>	<b>40/100</b>
– Prix	40/100

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, Monsieur le Président a constaté le résultat de l'analyse et propose de retenir l'offre, économiquement plus avantageuse, suivante :

- La société APAVE pour un montant de 8 900,00 € HT soit 10 680,00 € TTC.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité (1 abstention) :

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Président ;
- **DECIDE** d'attribuer le marché de coordination SPS pour les travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable du secteur Ouest à la société APAVE pour un montant de 8 900,00 € HT soit 10 680,00 € TTC ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de tout autre organisme susceptible de financer cette opération.

Date du vote : 05/06/2025 - 18h42

Mode de scrutin : Public

Votants : 75

Voix totales : 75

Voix exprimées : 72

Non votés : 0

Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	69 Voix	95,83%
2 - Contre	3 Voix	4,17%
3 - Abstention	0 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	3 Voix	

Votants 15 procurations

75

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet (Donne procuration à Williams Delarue), Sabrina Cole (Donne procuration à René Havard), Christophe Colombel, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Blandine Das, Annick Davenet (Suppléant de Marie-Christine Levavasseur), Williams Delarue, Myriam Delaunay (Donne procuration à Josette Avenel), Alain Depreaux, Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis (Donne procuration à Jacques Lagnel), Denis Fauvel (Donne procuration à Guy Auger), Isabelle Fontaine, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Stephane Grindel (Donne procuration à Philippe Gosse), Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Monique Houssaye, Frédéric Jobit (Donne procuration à Dominique Laplace), Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte (Donne procuration à Isabelle Fontaine), Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Eric Lerond (Donne procuration à Sophie Dore), Christophe Leroy (Donne procuration à Joseph Maussion), Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-François Sopalski), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel (Donne procuration à Jean-Marie Adam), Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Daphnée Pruvost, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux, Hervé Rolland, Aurélie Six (Donne procuration à Vincent Renoux), Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas (Donne procuration à Gilles Paumier), Agnès Vicentini.

**Vu,**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1411-1 et suivants ;
- Le Code de la Commande Publique ;
- La délibération n°202309-27 du Conseil Communautaire en date du 26/09/2023 relatif au choix du mode de gestion du service public d'assainissement collectif pour le secteur de « LUNERAY – QUIBERVILLE » ;

Monsieur le Président présente le rapport relatif à la procédure de concession du service public d'alimentation d'assainissement collectif, pour le secteur de « LUNERAY – QUIBERVILLE ».

Monsieur le Président rappelle qu'en application de la délibération en date du 26/09/2023 le Conseil Communautaire a adopté le principe de la concession de service public (*affermage*) pour la gestion du service public d'assainissement collectif et a autorisé Monsieur le Président à mener la procédure de concession de service public.

A l'issue de cette procédure, qui s'est déroulée conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président a procédé aux négociations avec les trois soumissionnaires retenus par la Commission de Délégation de Service Public.

L'entreprise VEOLIA Eau - CFSP a présenté la meilleure offre au regard de l'avantage économique global sur la base des critères de jugement des offres indiqués au règlement de consultation.

Il en résulte que Monsieur le Président a choisi de présenter l'entreprise VEOLIA Eau comme attributaire de la concession du service public d'assainissement collectif pour une durée de 6 ans et 10 mois (82 mois). La date de commencement du contrat est initialement fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2025.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de se prononcer sur ce choix au vu, d'une part, du rapport du Président motivant le choix du Concessionnaire et d'autre part, le projet de contrat.

Madame Chantal COTTEREAU, Monsieur Vincent RENOUX et Madame Aurélie SIX (Pouvoir à Monsieur Vincent RENOUX) ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à la majorité (3 contres) :

- **APPROUVE** le choix de l'entreprise VEOLIA Eau - CFSP comme titulaire du contrat de concession du service public d'assainissement collectif ;
- **APPROUVE** les termes du contrat de concession du service public d'assainissement collectif et les documents qui y sont annexés, tels qu'issus de la dernière offre remise par le candidat VEOLIA Eau - CFSP ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le contrat ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## VOIRIE, PISTE CYCLABLE, TRANSPORT SCOLAIRE, COVOITURAGE

Vice-Président Monsieur Guy AUGER

### 202506-05\_Programme voirie investissement 2025

Unanimité

Date du vote : 05/06/2025 - 18h46

Mode de scrutin : Public

Votants : 75

Voix totales : 75

Non votés : 0

Voix exprimées : 75

Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	75 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	
4 - Ne prend pas part au vote	0 Voix	

#### Votants

15 procurations

75

Jean-Marie Adam, Guy Auger, Josette Avenel, Marie-France Beaucamp (Donne procuration à Jean-François Duclos), Eric Beranger, Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Christian Briens (Suppléant de François Roger), Olivier Bureaux, David Cailly, Thérèse Calais (Donne procuration à Jean-Marie Tabesse), Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet (Donne procuration à Williams Delarue), Sabrina Cole (Donne procuration à René Havard), Christophe Colombel, Jean-Luc Corniere, Chantal Cottereau, Blandine Das, Annick Davenet (Suppléant de Marie-Christine Levavasseur), Williams Delarue, Myriam Delaunay (Donne procuration à Josette Avenel), Alain Depreaux, Sophie Dore, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis (Donne procuration à Jacques Lagnel), Denis Fauvel (Donne procuration à Guy Auger), Isabelle Fontaine, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Stephane Grindel (Donne procuration à Philippe Gosse), Vincent Grizard, Olivier Halbourg, Albert Hatchuel, René Havard, Monique Houssaye, Frédéric Jobit (Donne procuration à Dominique Laplace), Jacques Lagnel, Dominique Laplace, Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte (Donne procuration à Isabelle Fontaine), Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Eric Lerond (Donne procuration à Sophie Dore), Christophe Leroy (Donne procuration à Joseph Maussion), Claudine Malvault, Christophe Maret (Suppléant de Jean-François Sopalski), Stéphane Masse, Joseph Maussion, Aline Morel (Donne procuration à Jean-Marie Adam), Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Daphnée Pruvost, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot, Alain Ratieville, Vincent Renoux, Hervé Rolland, Aurélie Six (Donne procuration à Vincent Renoux), Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas (Donne procuration à Gilles Paumier), Agnès Vicentini.

Vu,

- La délibération n°202406-38 du Conseil Communautaire du 19 juin 2024 autorisant la passation d'un marché voirie investissement,
- La délibération n°202505-05 du Conseil Communautaire du 13 mai 2025 approuvant les projets d'avenants des lots n°2 et n°3,

La commission voirie propose de retenir les communes suivantes pour les travaux de voirie investissement 2025 :

**Accord cadre à bons de commande Voirie investissement (maximum 500 000€ HT soit 600 000€ TTC pour l'année 2025) :**

**Travaux réalisés par Eurovia pour un montant de 127 528,40€ HT soit 153 034,08€ TTC :**

- BACQUEVILLE-EN-CAUX : route d'Ablemont
- LAMBERVILLE : route du Quesnay
- LAMMERVILLE : rue du Charron, rue du Chasse-Marée
- LONGUEIL : rue Haute Rue
- QUIBERVILLE-SUR-MER : routes des Plaines
- TOCQUEVILLE-EN-CAUX : rue Saint Pierre, route de la Ferme des Champs, rue Paul Legallet
- VENESTANVILLE : rue de la Saône

**Travaux réalisés par ASTEN pour un montant de 188 546,30€ HT soit 226 255,56€ TTC :**

- VAL-DE-SCIE : rue Georges Pompidou 1ere partie et 2eme partie
- SAINT-MACLOU-DE-FOLLEVILLE : rue du Vieux Château

**Travaux réalisés par EBTP pour un montant de 183 867,00€ HT soit 220 640,40€ TTC :**

- ANNEVILLE-SUR-SCIE : impasse de l'Eglise, rue du Moulin, rue des Morilles
- CROSVILLE-SUR-SCIE : rue du Petit Pont
- DENESTANVILLE : fond de Lintot
- GONNEVILLE-SUR-SCIE : impasse des Lauriers, impasse du Mesnil
- SAINT-HONORE : rue Charles Henry d'Ambray, rue de la Brocante

Pour les communes non retenues, les travaux seront prioritaires selon la vétusté de la voirie en 2026.  
Une demande de subvention au titre de la DETR et du Département a été faite.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **VALIDE** le programme de voirie investissement 2025 présenté,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents.

## QUESTIONS DIVERSES

**Dates à retenir :**

Réunions de Vice-Présidents	Réunions Bureaux	Conseils Communautaires
		Jeudi 05 juin à 18h00
Jeudi 05 juin à 16h00	Lundi 23 juin à 18h00	Mercredi 02 juillet à 18h00

Le secrétaire,  
Jean-Marie ADAM



Le Président  
Olivier BUREAUX

